



EMBARGO JUSQU'AU JEUDI 15 FEVRIER 2007 A 12H00

Communiqué de presse

Une fondation en faveur du sport d'élite neuchâtelois

15.2.2007 / La **Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel** a été officiellement lancée aujourd'hui à La Chaux-de-Fonds. Née sous l'impulsion de 4 entreprises neuchâteloises, la BCN, Girard-Perregaux, le Groupe E et la Société Neuchâteloise de Presse, la **Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel** a été créée dans l'intention d'aider, par un soutien financier direct, les sportifs d'élite domiciliés dans le canton de Neuchâtel.

Cette initiative à 100% privée doit permettre aux talents du sport neuchâtelois de bénéficier d'un apport matériel leur permettant de se consacrer à leur carrière. Par un soutien ponctuel ou régulier, la Fondation se veut être un promoteur actif du sport d'élite, que l'athlète soit déjà établi ou en devenir.

La gestion opérationnelle de la Fondation sera assurée par une commission de répartition composée de six personnes, soit un membre par société fondatrice et deux personnalités bien connues dans le monde du sport, Gilles Jaquet et Jean-Pierre Egger. Elle dispose d'un budget annuel de Fr. 100'000.- qui sera entièrement consacré aux sportifs.

Les critères de sélection tiennent compte notamment du niveau et du potentiel du sportif, de la discipline pratiquée, ainsi que des autres soutiens ou revenus dont il pourrait déjà bénéficier. La commission de répartition se réunira au minimum à deux reprises chaque année, afin de prendre les décisions de soutien sur la base de dossiers reçus. Toutes les demandes devront être adressées à la Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel, c/o BCN, Marketing-communication, Place Pury 4, 2001 Neuchâtel. Les critères de sélection, ainsi que le détail des documents à intégrer dans le dossier de candidature peuvent être consultés sur le site internet de la Fondation, www.fondationsport.ch.

Pour plus de renseignements :

www.fondationsport.ch

Giorgio Ardia, BCN, Président de la commission de répartition, 032 723 62 20.